

ANNULATION DE VOL PAR L'ENTREPRISE : ROTATIONS INVALIDES ET RECONSTRUCTION PLANNING

L'évolution rapide du programme de vol de la compagnie peut engendrer des modifications de dernière minute sur les plannings...

Nous avons listé pour vous les différents cas de figure qui peuvent se produire afin de vous assurer que les procédures soient bien respectées par tous!

| Long-Courrier | Moyen / Court-Courrier |
|--|---|
| Si AUCUN SMS de LIBERATION DE SERVICE, il faut impérativement se présenter à l'heure initiale | Si AUCUN SMS de LIBERATION DE SERVICE, il faut impérativement se présenter à l'heure initiale |
| SMS envoyé avant J-1 21h00 : | Si SMS envoyé avant J-2 21h00 : activité de remplacement à J |
| SMS envoyé avant J-1 14h : Activité de remplacement à J | Si SMS envoyé entre j-2 21h01 et J-1 21h00: activité de remplacement à J par un vol qui part maximum 2h avant la rotation initiale et rentre maximum 2h après la rotation initiale (sauf accord du PNC) |
| SMS envoyé entre J-1 14h01 et J-1 21h: Activité de remplacement à J avec pointage après 11h45 | Si SMS envoyé J-1 21h01 et J- 1 14h: activité de remplacement à J par un vol qui commence à la même heure que la rotation initiale et rentre maximum 2h après la rotation initiale |







| Long-Courrier | Moyen / Court-Courrier |
|--|--|
| SMS envoyé entre J-1 21h01 et J H-2h30 : | Si SMS envoyé entre J-1 14h01 et J H-2h: activité de remplacement |
| Activité de remplacement si heure de | sous 3 conditions : |
| départ maxi 4h après activité initiale | - Début mini 12h après envoi du SMS |
| | - Pointage maxi 4h après début de la rotation initiale |
| | - Fin maxi 2h après rotation initiale (Sauf accord du PNC) |
| | Si SMS envoyé après engagement |
| | <u>du TSV (moins de 2h avant</u> <u>pointage)</u> : activité de remplacement |
| | par un vol qui part maxi 1h après le |
| | bloc initial et rentre moins de 2h |
| | après l'arrivée initiale |
| | Si <u>aucun courrier attribué</u> , le PNC est |
| | libéré du service avec 12h de repos qui <u>débutent 15min après</u> la |
| | notification de la libération |
| Si aucune activité ne vous a été | Si aucune activité ne vous a été |
| attribuée au bout de 7 jours à | attribuée au bout de 7 jours à |
| compter de la notification | compter de la notification |
| d'annulation, votre dispersion sera considérée comme issue des TDS et | d'annulation, votre dispersion sera considérée comme issue des TDS et |
| elle redevient stable, | elle redevient stable, |
| donc utilisable seulement avec votre | donc utilisable seulement avec votre |
| accord. | accord. |

Les difficultés, engendrées par la crise sanitaire que nous connaissons actuellement, vont sans doute compliquer le suivi et le bon déroulement de nos plannings, et ce pendant une période assez longue...

Dans tous les cas de figure qui pourraient se présenter à vous, si vous avez un doute, l'équipe UNPNC est à votre service pour vous aider, vous accompagner! Notre permanence est ouverte 365 jours/an pour vous. Vous pouvez poser également toutes vos questions sur notre Facebook « l'équipage »!



